



Numéro 2/84 - mars 1984

BULLETIN D'INFORMATIONS INTERNES

Dans cette édition:

- 1) Questionnaire / Sondage.
- 2) BLOC-NOTES.
- 3) Nouvelles brèves de la Division des Postes.
Nouvelles brèves de la Division des Télécommunications.
- 4) L'histoire du téléphone / Interview avec Monsieur Marc THEATO de la Division des Télécommunications.
- 5) La «conteneurisation» des envois de la poste aux lettres.
- 6) Les petites annonces du Bulletin.
- 7) Liste des Mutations du Personnel.





Chères lectrices, chers lecteurs

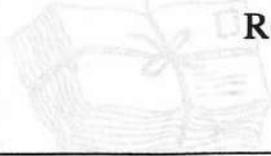
A la page 3 de ce numéro, vous trouvez un questionnaire que nous avons élaboré pour nous permettre de mieux connaître l'accueil que vous réservez au Bulletin et le genre d'information que vous souhaitez y trouver.

Nous serions par conséquent heureux si vous étiez nombreux à répondre aux 4 questions, à faire si possible des propositions concrètes et n'hésitez pas à présenter vos critiques. Découpez le questionnaire le long de la ligne pointillée et renvoyez-le à la Direction, au Service Juridique - Relations Internes, 2020 Luxembourg!

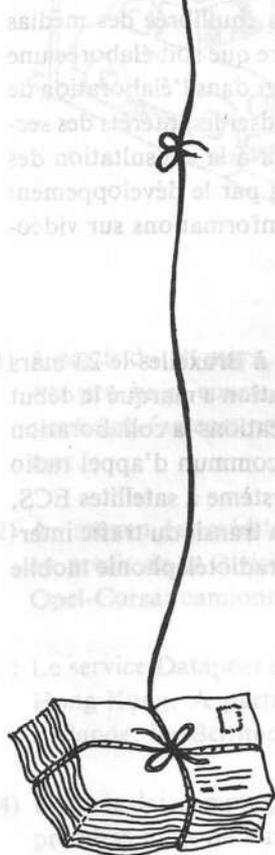
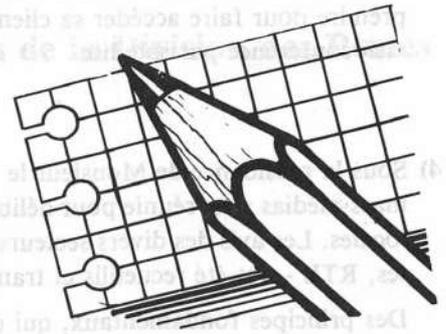
En vous remerciant d'avance de votre collaboration, nous vous garantissons de faire de notre mieux pour améliorer l'attrait du Bulletin en fonction de ce vous aimez y lire.

Roland JAEGER

Ferdy ATTEN



Bloc-notes



1) L'Administration des P. et T. en 35 minutes, 16 mm et son optique

c'est-à-dire une copie du reportage diffusé le 18 décembre 1983 dans HEI ELEI KUCK ELEI a été acquise par l'Administration. Cette copie n'est pas destinée aux archives, mais pourra être commandée, par l'intermédiaire des préposés de bureaux, par toute personne ou association intéressées aux P. et T. aux conditions suivantes:

- 1) L'emprunteur est responsable de la restitution de la copie en parfait état (valeur: 50.000 frs.). Le cas échéant les frais de réparation ou les frais de tirage d'une nouvelle copie seront à charge de l'emprunteur.
- 2) Les séances ne sont pas publiques, mais en cercle privé (geschlossene Gesellschaft).
- 3) L'emprunteur s'engage à ne tirer aucun profit matériel de la séance (entrée libre).

Comme la représentation nécessite du matériel de projection 16 mm, matériel dont beaucoup d'écoles sont équipées, nous invitons MM. les préposés souvent en contact avec le personnel enseignant, de le rendre attentif au fait qu'ils pourront emprunter ce film et l'intégrer dans les programmes d'enseignement, et ceci en combinaison avec la visite du bureau des Postes local.

- 2) Le service Relations Publiques a émis au mois de mars un dépliant en langue française et en langue allemande intitulé:

Terminus pour le secret postal
et Endstation für das Postgeheimnis.

Il est destiné à informer les usagers des services de l'Administration sur les réglementations en vigueur en matière de boîtes aux lettres et à donner au public quelques conseils pratiques qu'il doit observer lors de l'achat ou de l'installation d'une boîte aux lettres.

- 3) L'hôtel des Postes à Luxembourg a hébergé pendant plus d'un mois le groupe de travail que le Gouvernement avait chargé de négocier un projet de contrat de concession et de cahier des charges relatif au projet de satellite GDL (Grand-Duché de Luxembourg). L'Administration des P. et T. qui a activement participé à ces négociations assume pour ce projet la charge de conseiller du gouvernement et de la coordination internationale des fréquences avec les administrations étrangères, l'Union Internationale des Télécommunications, Arabsat, Eutelsat et Intelsat. GDL vient compléter la liste des projets poursuivis parallèlement par les P. et T. dans le cadre de sa responsabilité de

la gestion du spectre des fréquences radio-électriques afin de faire entrer le Luxembourg et particulièrement la Compagnie Luxembourgeoise de Télédiffusion dans l'ère des satellites: Luxsat, ECS 1, Telecom 1, ECS 3 et TDF 1. Dans le cadre de sa prise de participation dans Intelsat, dans Eutelsat et dans la station terrienne ECS-Benelux, l'Administration des P. et T. étudie en outre les mesures à prendre pour faire accéder sa clientèle aux services spéciaux par satellites et particulièrement à la visioconférence par satellite.

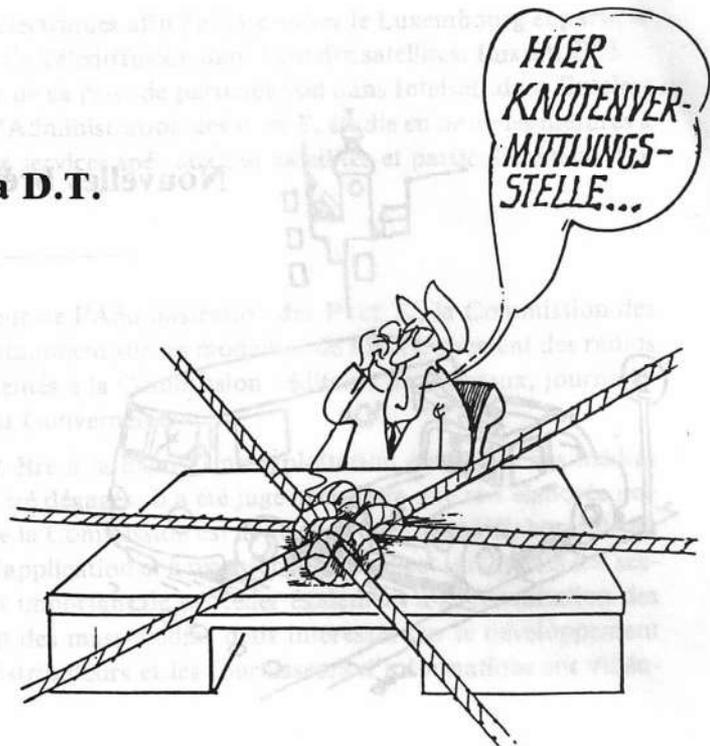
- 4) Sous la présidence de Monsieur le Directeur de l'Administration des P. et T., la Commission des mass-médias s'est réunie pour délibérer notamment sur les modalités de fonctionnement des radios locales. Les avis des divers secteurs représentés à la Commission - éditeurs de journaux, journalistes, RTL - ont été recueillis et transmis au Gouvernement.

Des principes fondamentaux, qui doivent être à la base d'une exploitation équilibrée des médias traditionnels et des médias nouveaux, ont été dégagés. Il a été jugé nécessaire que soit élaborée une loi moderne sur l'audiovisuel, et le rôle que la Commission est appelée à jouer dans l'élaboration de cette loi consiste à en définir le domaine d'application et à recenser et synthétiser les intérêts des secteurs concernés. Dans cette optique, il est important de procéder également à la consultation des secteurs non-représentés à la Commission des mass-médias mais intéressés par le développement des médias, comme par exemple les télédistributeurs et les fournisseurs d'informations sur vidéo-tex.

- 5) Les directeurs généraux des télécommunications du Benelux se sont réunis à Bruxelles le 23 mars 1984. Cette réunion qui a été convoquée sur proposition de notre Administration a marqué le début d'une concertation régulière tendant à resserrer sur le plan des télécommunications la collaboration au sein du Benelux qui a déjà pris forme dans l'exploitation d'un réseau commun d'appel radio Sémaphone, dans la réalisation d'une station terrienne commune pour le système à satellites ECS, dans la signature d'un accord de coopération en matière d'acheminement en transit du trafic international de données et dans la construction commune d'un futur réseau de radiotéléphonie mobile public.



Nouvelles brèves de la D.T.

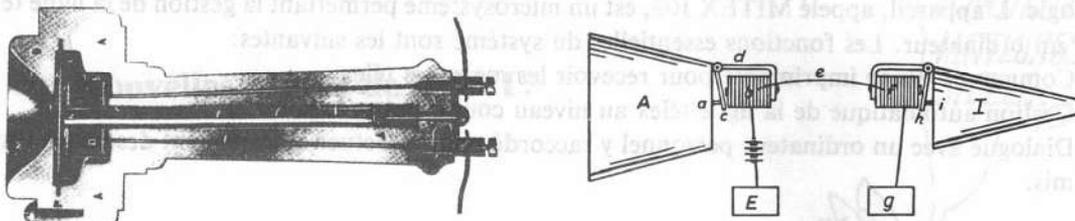


- 1) Le 29 février 1984, la D.T. a lancé un appel public de candidatures pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un central vidéotex. Ce central présente l'infrastructure nécessaire pour effectuer l'introduction d'un service vidéotex public à échelle nationale, tel qu'il a été mis en service commercial en Allemagne, en France et en Angleterre. Le vidéotex, qui a été développé en Angleterre dans les années soixante-dix, profite du poste de télévision domestique pour l'affichage d'informations écrites et graphiques qui sont appelées à partir de banques de données et transmises sur la ligne téléphonique de l'abonné.
- 2) Le service Télex, qui a été introduit au Luxembourg après la III^{ème} guerre mondiale moyennant du matériel restant de la Wehrmacht, a connu jusqu'à nos jours une prolifération importante. Le nombre de demandes de raccordement présente encore aujourd'hui un accroissement exponentiel la capacité actuelle de 2300 raccordements des centraux TWM de 1959 (1000 abonnés) et TWK de 1974 (1300 abonnés) sera épuisée complètement avant la fin de l'année. Cette situation nous a mené d'introduire la commutation digitale dans le service Télex. Le nouveau central EDX-C réalisé dans une technique moderne, sans aucun relais électrique, fonctionne sous le contrôle par programme enregistré SPC. Le central EDX-C aura initialement une capacité de 200 raccordements. Ce nombre pourra être augmenté au besoin jusqu'à 4000 unités. Le commencement des travaux de montage est prévu pour le mois de mai et la mise en service pour le mois de septembre.
- 3) Le nouveau central télex EDX-C constitue en outre l'infrastructure pour offrir un service Teletex au Luxembourg. Moyennant des unités de conversion supplémentaires au central EDX-C un abonné Télétex pourra communiquer soit avec un appareil Télex, soit avec un abonné Télétex raccordé au réseau LUXPAC.

Le Télétex est un service de courrier électronique, normalisé internationalement, qui permet la transmission d'une lettre moyenne en une dizaine de secondes. Le Télétex est en principe l'évolution du service Télex. La vitesse de transmission Télétex s'élève à 2400 bit/s, tandis que celle d'un appareil Télex ne s'élève qu'à 50 bit/s. L'alphabet Télétex permet en outre de transmettre des lettres majuscules et minuscules, contrairement au Télex, ne permettant que l'édition de lettres minuscules. L'unité de conversion entre le Télex et le Télétex sert à convertir les alphabets et à mémoriser les messages, provenant de terminaux Télétex, pour les adapter ensuite à la vitesse de transmission réduite du Télex. L'autre conversion est transparente et ne fait qu'une adaptation électrique et logique entre le réseau LUXPAC et le central EDX-C. Le début des services est prévu avec 48 raccordements pour mi 1985.

- 4) Pour la première fois dans l'histoire de la D.T., celle-ci a été demandée de procéder à l'agrément d'un appareil de télécommunication qui n'a pas été agréé auparavant par une autre administration, mais qui a été entièrement développé au Grand-Duché, précisément à l'Institut Supérieur de technologie. L'appareil, appelé MITEX 103, est un microsystème permettant la gestion de la ligne télex par un ordinateur. Les fonctions essentielles du système sont les suivantes:
- Commande d'une imprimante pour recevoir les messages télex.
 - Gestion automatique de la ligne télex au niveau courant et procédure.
 - Dialogue avec un ordinateur personnel y raccordé pour effectuer le traitement des textes transmis.
- 5) Suite à l'appel public de candidatures que la D.T. a publié pour la fourniture et la mise en service des futurs câbles et équipements à fibres optiques pour réaliser les jonctions entre centraux téléphoniques, elle a reçu 32 candidatures de firmes intéressées dont les plus éloignées parvenaient de HOLLYWOOD et de HAIFA. Le choix des firmes qui seront retenues par l'Administration pour la remise d'une offre sera effectué sur la base des références que ces firmes ont fournies.
- 6) Le concours EUROVISION de la chanson qui aura lieu le 5 mai au Nouveau Théâtre à Luxembourg entraîne des travaux importants pour le service de construction et pour les autres services de la D.T. Ainsi, il y a lieu d'établir 130 lignes téléphoniques temporaires dont 70 lignes internationales radiophoniques pour les commentaires et la modulation radio. Dix cabines téléphoniques publiques seront installées par nos services. Le raccordement de ces lignes nécessite des travaux d'envergure dans le réseau des câbles souterrains et à l'intérieur du Nouveau Théâtre. Il faut relever que les travaux d'installation dans le réseau téléphonique à effectuer par la D.T. lors d'une visite officielle d'une personnalité politique étrangère sont également de taille. Ainsi, lors de la visite récente du vice président des Etats-Unis, nous avons dû installer pas moins que 54 lignes téléphoniques temporaires.

L'histoire du téléphone



Le premier téléphone de Graham BELL

Les débuts: le téléphone de BELL

Vers le milieu du siècle dernier, le service télégraphique est l'unique moyen de transmission rapide d'informations qui existe.

C'est à cette époque que le principe du téléphone est pour la première fois énoncé.

En 1854 le Français Charles BOURSEUL, employé modeste à l'Administration des Télégraphes au bureau de la Bourse de Paris, formule pour la première fois l'idée de la «transmission électronique de la parole».

C'est en 1860 que cette idée, émise par BOURSEUL, est pour la première fois expérimentée. L'Allemand Philip REIS, professeur de physique et de musique à Friedrichshof près de Hambourg, imagine et teste un appareil capable de transmettre électroniquement de la musique à de grandes distances. Il appelle son appareil «TELEPHONE».

Finalement en 1876, l'Américain Graham BELL, spécialiste de la rééducation des malentendants, construit le premier téléphone capable de transmettre la voix humaine sur une distance plus ou moins importante.

BELL est né le 3 mars 1847 à Edimbourg en Ecosse. Les premiers essais convaincants qu'il fait dans le domaine de la téléphonie se déroulent en 1875. A cette époque il parvient à transmettre quelques mots sur une très courte distance. C'est enfin en 1876 qu'il réussit à faire une

Interview avec Monsieur Marc THEATO de la Division des Télécommunications

Ferdy Atten a eu un entretien avec Monsieur THEATO, actuellement attaché au central téléphonique de Luxembourg-Ville, qui est un collectionneur passionné d'anciens téléphones. C'est plus particulièrement l'histoire de la téléphonie française qui l'intéresse.

F.A.

Depuis quand vous passionnez-vous pour l'histoire du téléphone et plus particulièrement pour celle de la téléphonie française?

M.T.

L'histoire du téléphone a vraiment commencé à m'intéresser vers la moitié des années 70. A cette époque je collectionnais déjà tout ce qui avait un rapport avec le téléphone. J'ai acquis des appareils de l'Europe entière: anglais, français, allemands etc. etc.

En 1980 j'ai décidé de concentrer ma collection sur la téléphonie française, car le domaine de la téléphonie est trop vaste pour qu'on puisse l'étudier à fond dans toute son envergure. Je trouve aussi que les téléphones français sont esthétiquement très bien conçus. La plupart ont été construits par des petites firmes comme p.ex. Breguet. La qualité de ces appareils est extrêmement bonne. Ils ont été réalisés, du moins au début, entièrement à la main.

C'est aussi en 1980 que j'ai commencé à collectionner vraiment avec méthode.

F.A.

Est-ce que c'est votre vie professionnelle qui vous a poussé à vous intéresser à la téléphonie?

M.T.

L'origine de ce passe-temps se rapporte certainement à mon métier. Comme je suis affecté actuellement au central téléphonique de Luxembourg-Ville, et comme j'ai autrefois travaillé au service de construction de la Division des Télécommunications, j'ai eu une vue globale de l'étendue du secteur de la téléphonie au Grand-Duché. Cette vue d'ensemble que j'ai eue à travers mon métier m'a poussé à en savoir plus sur la téléphonie et à m'intéresser notamment à sa dimension historique.

communication entière sur une distance de 3 km de fil nu. Le 14 février 1876 à 1400 heures BELL dépose un brevet au bureau des patentes de New York. Le numéro attribué à son invention est le 174.465.

Le coup d'envoi pour l'ère du téléphone n'est donné qu'en juin 1876 où, à la foire-exposition de Philadelphie, le grand public voit pour la première fois fonctionner un appareil téléphonique.



France: téléphone de Berthon ADER, 1879

Un an après, le 7 juin 1877, la BELL Telephone Company est fondée. Le développement de cette nouveauté, qu'est le téléphone encore à cette époque, n'est désormais plus à arrêter. L'évolution du téléphone est particulièrement rapide aux Etats-Unis. Déjà en 1891, plus précisément le 10 mars 1891, un entrepreneur de Kansas City, B. STROWGER dépose un brevet pour le téléphone automatique. Le premier central automatique est inauguré le 3 novembre 1892 à La Porte / Indiana / Etats-Unis. Il avait plus ou moins 75 abonnés

En Europe l'évolution du téléphone stagne tout d'abord. Le téléphone gagne en premier lieu l'Angleterre où Sir William THOMSON alias Lord KELVIN l'introduit. Il est ensuite introduit en Allemagne et enfin en

F.A.

Combien de téléphones sont aujourd'hui en votre possession, et d'où proviennent-ils principalement?

M.T.

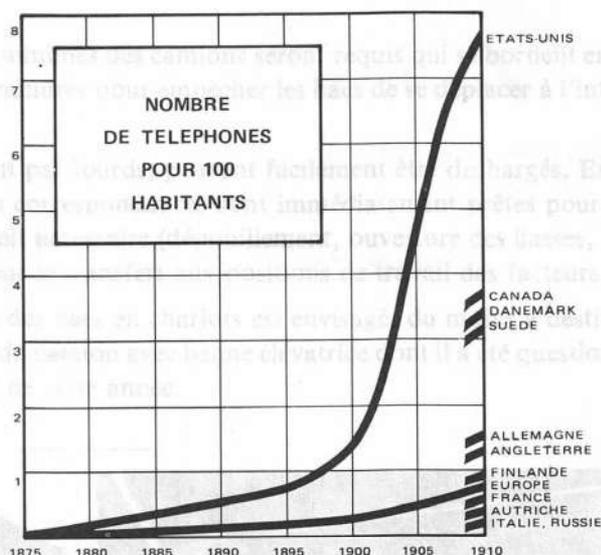
J'ai acquis jusqu'à aujourd'hui une soixantaine d'appareils. Le plus vieux téléphone que je possède est aussi le premier téléphone qui a été construit; c'est le téléphone Bell, il date de 1876. Le plus récent appareil que j'ai acheté est le téléphone de Grammont de 1920. J'ai fait l'acquisition de la plupart des pièces sur des marchés aux puces français, principalement à Paris, Metz et Nancy. Mais j'ai aussi des contacts avec quelques collectionneurs étrangers, et nous nous efforçons ensemble à compléter nos collections.

F.A.

Est-ce que ces appareils nécessitent un entretien particulier?

M.T.

Quand j'acquiers les appareils, ils sont pour la plupart dans un état dégradé. Ils sont sales, le bois est en partie décomposé, il y a des pièces qui manquent comme des vis, des pièces métalliques ou le deuxième écouteur. Très souvent la tâche principale n'est pas l'acquisition des appareils, mais leur restauration. Cette restauration, que j'effectue moi-même, est un travail lent et parfois assez pénible mais finalement satisfaisant quand je vois le résultat de mes efforts.



F.A.

Au mois de février vous avez organisé une exposition au théâtre municipal de Luxembourg. Est-ce que cette exposition a eu du succès, et est-ce que vous avez d'autres projets dans ce domaine?

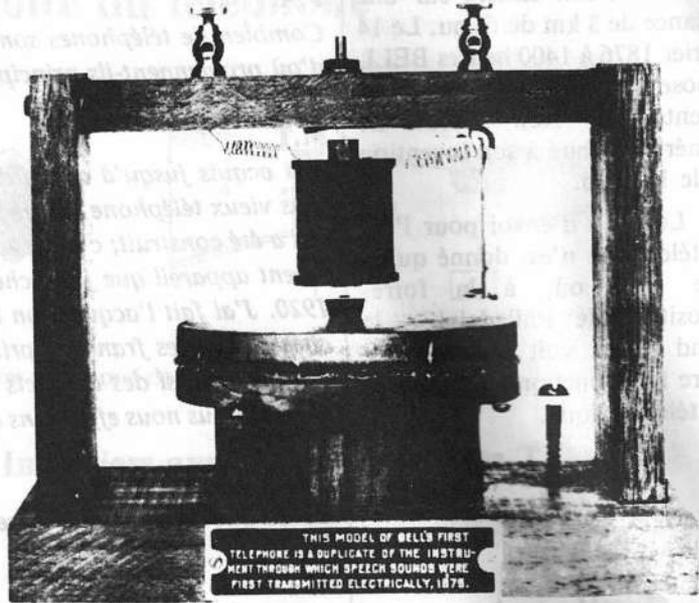
M.T.

Je peux affirmer que l'exposition a eu un certain succès. Comme les séances du théâtre affichaient complet pendant tout le mois de février, un nombre assez considérable de gens ont été attirés par l'exposition. Pendant la période de l'exposition j'ai été contacté plus d'une fois par des personnes qui ont voulu avoir de plus amples renseignements sur l'un ou l'autre appareil.



Invitation pour l'inauguration du premier central téléphonique automatique.
La Porte, Indiana, USA, 1892

France. La France lui réserve une certaine méfiance. En 1877 on l'utilise uniquement pour des besoins de l'armée. En 1879 les premières demandes de concession arrivent. En 1880 le coup d'envoi est lancé par la création de la Société Générale des téléphones.



USA: Premier téléphone de A.G. BELL, 1875

La prochaine exposition sera présentée vers Pâques lors des activités du 125^e anniversaire du bureau des Postes de Bettembourg, organisées par le cercle philatélique de Bettembourg.

